



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion DREAL-Associations
du 10 octobre 2023

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



LE FONDS VERT

pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

Le Fonds vert : 2 milliards d'euros au service de l'accélération de la transition écologique dans les Territoires



Réduction de 40 % des émissions de CO₂
des bâtiments tertiaires en 2030



10 % des espaces naturels en protection forte



Neutralité carbone à horizon 2050,
réduction de nos émissions de GES en 2030
de 55 % au niveau européen /1990



Division par deux du rythme d'artificialisation
des sols à horizon 2031



Moins de 50 % de déchets non dangereux
non inertes en 2025 et seulement 10 % des déchets
ménagers et assimilés en décharge en 2030



Prévention des risques liés au changement
climatique et adaptation des territoires



Résorption des points noirs
de la trame verte et bleue



Performance environnementale

- ➔ Rénovation énergétique
des bâtiments publics
locaux
- ➔ Soutien au tri à la
source et à la valorisation
des biodéchets
- ➔ Renouvellement
de l'éclairage public
...



Adaptation des territoires au changement climatique

- ➔ Prévention des inondations
- ➔ Adaptation aux risques
émergents en montagne
- ➔ Prévention des risques
cycloniques
- ➔ Prévention des risques
d'incendies de forêts
- ➔ Adaptation au recul
du trait de côte
- ➔ Renaturation des villes
...



Amélioration du cadre de vie

- ➔ Appui à la mise en place
des ZFE-m
- ➔ Recyclage des friches
- ➔ Accompagnement
de la stratégie nationale
biodiversité 2030
...

Le fonds en bref

- **2 Md€ pour 2023, à destination des collectivités, des opérateurs et des associations, avec une pérennisation en fonction de la performance sur l'année 2023**
- **Un nouveau programme 380 pour porter le fonds, largement déconcentré, avec fongibilité entre les thématiques** : (montants provisoires car fongibilité)
 - Performance environnementale
 - Adaptation au changement climatique
 - Amélioration du cadre de vie
 - Ingénierie : 25M€
- **Des cadrages nationaux pour la mise en œuvre, avec l'utilisation d'outils simples** (démarches simplifiées et Aides territoires), **pas d'appels à projet nationaux**
- **Principaux partenaires Etat** : DGALN (responsable de programme), DGPR, DGCL, DGITM, DGEC, CGDD, DGOM, ADEME, Agences de l'eau, ANCT, Cerema, OFB

2. Quelles mesures? Les 14 « portes d'entrée »

☐ Performance environnementale	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
	Renforcement du tri à la source et de la valorisation des biodéchets
☐ Adaptation au changement climatique	Prévention des inondations
	Renforcement de la protection des bâtiments des collectivités d'outre-mer contre les vents cycloniques
	Prévention des risques d'incendies de forêt
	Adaptation aux risques émergents en montagne
	Adaptation au recul du trait de côte
	Renaturation des villes
☐ Amélioration de la qualité du cadre de vie	Restructuration des locaux d'activité
	Accompagnement du déploiement de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)
	Recyclage des friches
	Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB)
	Recyclage des friches (industrielles - sols pollués)
	Covoiturage
☐ Ingénierie	Appui à l'ingénierie de la transition écologique
☐ Support	Communication
	Réserve de précaution face aux urgences
	Systèmes d'information (instruction, remontées et suivi)
☐ Accompagnement réforme CVAE	projets Départements et EPCI

3. Quelles modalités de mise en œuvre ?

☐ Modèle départemental	☐ Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
	☐ Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
	☐ Prévention des inondations
	☐ Renforcement de la protection des bâtiments des collectivités d'outre-mer contre les vents cycloniques
	☐ Prévention des risques d'incendies de forêt
	☐ Adaptation aux risques émergents en montagne
	☐ Adaptation au recul du trait de côte
	☐ Accompagnement du déploiement de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)
	☐ Covoiturage
	☐ projets Départements et EPCI
☐ Modèle régional - Opérateur	☐ Renforcement du tri à la source et de la valorisation des biodéchets
	☐ Renaturation des villes
	☐ Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB)
☐ Modèle régional - DREAL	☐ Recyclage des friches (industrielles - sols pollués)
	☐ Recyclage des friches
☐ Modèle central	☐ Communication
	☐ Réserve (gel + crédits non répartis)
	☐ Systèmes d'information (instruction, remontées et suivi)
	☐ Restructuration des locaux d'activité
	☐ Appui à l'ingénierie de la transition écologique

4. Lisibilité et simplification des demandes d'aide et de l'instruction des dossiers

Aides territoires aides-territoires.beta.gouv.fr

- Centralise et structure sur une plateforme unique les aides financières et d'ingénierie destinées aux collectivités et à leurs partenaires locaux (associations, entreprises, établissements publics, etc.)
- 3197 aides recensées en septembre 2022 -base de données alimentée directement par les porteurs d'aides



Démarches simplifiées

- Service en ligne bien rôdé (7,2 millions dossiers déposés en 4 ans ; 4,4 millions de comptes usagers ; 13 000 démarches publiées)
- Afin de gérer les demandes des usagers sur toute la durée de vie d'un dossier (saisie, instruction, décision)
- Possibilité d'instruction à plusieurs mains (Etat et opérateurs)
- Base de données pour les remontées nationales



demos-simplifiees.fr